



contravention stationnement parque horodateur malgré paiement

Par **karakikou**, le **26/09/2012** à **23:13**

bonjour

j'ai reçu une contravention pour non paiement alors que j'étais entrain de payé la pervenche malgré le ticket que je montrait n'a rien voulu savoir ,j'ai contesté avec le ticket de paiement mais ma contestation est rejeté.sans explication malgré la preuve de paiement signé de l'officier du ministère public jean Michel PUONS Draguignan
aucun motif de rejet seul mentionné "l'infraction étant constitué ne pouvons donner une suite favorable a votre requête...scandaleux sa fait deux courrier totalement injuste voir mafieux.
que se passe t-il si je ne paye pas la contravention et quoi faire ??